

LOGO	NOUVEAU	ORGANISME NOTIFIE	ORGANISME DE CONTRÔLE
	150 ancienne route de Beaujeu, Gledet - BP 421, 69653 Villefranche/Saône Cedex Tel. (33) 04 74 62 47 00 Fax (33) 07 74 62 47 29	CENTEXBEL - N° 0493 Technologiepark 7 BE-3002 Zwijnaarde Tel. +32 9 220 41 51 Fax. +32 9 220 49 55	AFNOR Certification - N° 0313 11 rue François de Pressensé 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex Tel. (33) 01 41 62 80 00 Fax. (33) 01 49 17 90 00

VÊTEMENTS DE CATEGORIE 3, CONFORMES AUX NORMES :

- EN ISO 13688 : 2013 Vêtements de protection ; exigences générales
- EN ISO 11612 : 2008 Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes
- EN ISO 11611 : 2007 Vêtements de protection utilisés pendant le soudage et les techniques connexes
- EN 1149-5 : 2008 Vêtement de protection - Propriétés électrostatiques - Partie 5 : exigences de performances des matériaux et de conception
- EN13034:2005 + A1:2009 Vêtements de protection contre certains produits chimiques liquides
- IEC 61482-2 :2009 Travaux sous tension - Vêtements de protection contre les dangers thermiques d'un arc électrique - Partie 2 : Exigences
- EN 14494 :2004+A1 :2010 Protection des genoux pour le travail à genoux

Pour garantir l'utilisation adéquate de vos vêtements Multirisques et pour éviter tout risque, nous vous conseillons de lire attentivement cette Notice d'utilisation. **Important : Ces Informations doivent être transmises au porteur du vêtement.**
Ces vêtements ont pour but de protéger les travailleurs exposés à la chaleur radiante et convective et à la flamme, et lors de travaux sous tension. Ils protègent également le porteur contre les projections accidentelles de certains produits chimiques et les dangers thermiques d'un arc électrique et permet la dissipation des charges électrostatiques accumulées.

Désignation des modèles :

MODELE	TAILLES DISPONIBLES	TISSUS	BANDE RETRO	CODE D'ENTRETIEN
<input type="checkbox"/> BLN-EPI-MRB7				<p>Entretien Industriel</p>
<input type="checkbox"/> BLS-EPI-MRB7		<input type="checkbox"/> 9585 : 54% P/PAN 45% coton		
<input type="checkbox"/> PANT-EPI-MRB7	De 0 à 8	<input type="checkbox"/> 1% fibre antistatique		
<input type="checkbox"/> PANTGX-EPI-MRB7		<input type="checkbox"/> 8496 : 79% coton 20% polyester 1% fibre antistatique		
<input type="checkbox"/> COTTE-EPI-MRB7			<input type="checkbox"/> BR032	
<input type="checkbox"/> COMB12FG-EPI-MRB7			<input type="checkbox"/> BR033	

Signification du code d'entretien :

Si les instructions de lavage et d'entretien que nous précisons, sont soigneusement respectées, une action protectrice durable est garantie. Voici les explications pour le code d'entretien :

- Température maximale pour lavage Industriel Valable selon le protocole EN ISO 15797
- Les produits pour blanchir à base de chlore ne peuvent pas être utilisés
- Le repassage est autorisé à 150°C max
- utilisation possible de tous solvants, tel que le perchlorethylène, excepté le Trichlorethylène

En ce qui concerne le traitement Fluorocarbone, il convient de régénérer le traitement à chaque lavage pour conserver la durabilité de la protection EN13034+A1

Signification des pictogrammes :

	EN ISO 11612 : 2008 Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes (pour le produit seul, tests effectués après préparation 5 lavages Industriels selon ISO 15797)
	EN ISO 11612:2008 A1A2B1CEI21
	EN ISO 11611:2007 A1+A2 Classe 1

Classe 1 : protection contre des risques faibles lors de techniques de soudage et les situations provoquant le moins de projections et une chaleur radiante faible.
Techniques de soudage manuel avec légère formation de projection et gouttelettes.
Ex : soudage au gaz, Tig, MIG, microsoudage ou plasma, brassage, soudage par points, MMA, électrode recouverte de ruille.
Risques et avertissement :

Pour des raisons d'utilisation, il n'est pas possible d'assurer une protection contre un contact direct avec toutes les parties sous tension des installations de soudage à l'arc.
L'article a été conçu uniquement pour protéger contre les projections (petites projections de métal en fusion), contre le contact de courte durée avec une flamme, contre la chaleur radiante provenant de l'arc, et à fournir un certain degré d'isolation électrique en cas de contact accidentel avec un conducteur électrique à un voltage supérieur à approximativement 100V en courant continu dans des conditions normales de soudage.

La sueur, les salissures ou d'autres polluants peuvent affecter le niveau de protection apporté contre un contact accidentel avec un conducteur électrique à ces voltages.
Le niveau de protection contre la flamme sera réduit si le vêtement de protection pour soudeur est contaminé par des matériaux inflammables ou s'il y a une augmentation de la concentration en oxygène dans l'air.

Il convient de prendre des précautions lorsque le soudage est effectué dans des espaces confinés, s'il est par exemple possible que l'atmosphère puisse être enrichie en oxygène.
L'isolation électrique est réduite si le vêtement est humide, sale ou imprégné de sueur.
Classe 2 : protection contre des risques plus importants lors de techniques de soudage et les situations provoquant plus de projections et une chaleur radiante plus élevée.

Techniques de soudage manuel avec grosses projections de métal.
Ex : soudage MMA, MAG, MIG (avec courant élevé) à l'arc ou jil fouré autoprotégé, découpage par fusion plasma, collage, oxycoupage, protection thermique.

EN 1149-5 : 2008 Vêtement de protection - Propriétés électrostatiques - Partie 5 : exigences de performances
(essais réalisés selon EN1149-3 méthode 2 après 5 lavages à 75°C selon la norme ISO 15797(2002), à des conditions de température : 23°C et 25% d'humidité relative : 150-45 ou 50-21)

- Les vêtements de protection à dissipation électrostatique ne doivent pas être enlevés en présence d'atmosphères inflammables et/ou explosives ou lors de la manipulation de substances inflammables et/ou explosives, ils ne peuvent pas être utilisés dans une atmosphère enrichie en oxygène sans accord préalable du responsable de la sécurité.
- Les vêtements doivent être reliés à la terre en utilisant des chaussures antistatiques ou d'autres moyens de mise à la terre. La résistance entre la personne et la terre doit être inférieure à 108 Ω
- Les vêtements doivent être en contact avec la peau (exemple au niveau des poignets ou du cou) pour dissiper l'électricité statique, ils doivent couvrir de façon permanente tous les matériaux non dissipatifs pendant une utilisation normale (incluant flexions et mouvements).
- Le port du badge est interdit dans une atmosphère explosive.

Les performances de dissipation électrostatique des vêtements peuvent être affectées par le porter, l'usure, le lavage et une éventuelle contamination. La présente Norme européenne spécifie les exigences relatives aux matériaux et à la conception des vêtements de protection à dissipation électrostatique utilisés en complément d'un système de mise à la terre dans le but d'éliminer les décharges incendiaires. Ces exigences peuvent se révéler insuffisantes dans les atmosphères inflammables enrichies en oxygène. La présente norme n'est pas applicable à la protection contre les tensions du réseau.

La norme EN 1149-5 peut ne pas se révéler suffisante selon le milieu où elle est utilisée.

EN13034 :2005+A1:2009 - Type 6 Vêtements de protection contre certains produits chimiques liquides.
Exigences relatives aux vêtements de protection chimique offrant une protection limitée contre les produits chimiques liquides (équipement du Type 6 et du Type PB [6])
L'ensemble blouse et pantalon de type 6 a été testé selon l'essai au brouillard.
Toute personne susceptible d'être exposée à un risque de projections accidentelles de produits chimiques, doit revêtir un équipement de type 6. Le domaine d'exposition doit être estimé faible, et le type d'exposition potentielle doit être défini. Les différentes formes de projections de produits chimiques peuvent être les suivantes: aérosols liquides, brouillard, buée, légères éclaboussures.
RENUISON ET PENETRATION DES LIQUIDES - Résultat d'essais produits chimiques selon EN368 : Une réimpermeabilisation doit être effectuée tous les lavages
(Le chiffre le plus élevé correspond au meilleur niveau de protection)

PRODUIT CHIMIQUE	CONCENTRATION	CLASSE DE LA REPULSION	CLASSE DE LA PENETRATION
H2SO4	30%	3/3	3/3
NaOH	10%	3/3	3/3
o-xylène	3/3	3/3	3/3
Butan-1-ol	3/3	3/3	3/3
BIG9025 / 8496			
PRODUIT CHIMIQUE	CONCENTRATION	CLASSE DE LA REPULSION	CLASSE DE LA PENETRATION
H2SO4	30%	3/3	3/3
NaOH	10%	3/3	3/3
o-xylène	3/3	2/3	1/3
Butan-1-ol	3/3	3/3	2/3

NOTICE D'UTILISATION EPI

Date de MAJ : 04/08/14

BE111AB

Réputation des liquides : Pour qualifier le matériau de TYPE 6, une performance minimale de classe 3 est nécessaire pour au moins un des produits rétroscintillants du tableau ci-dessus.
Pénétration des liquides : Pour qualifier le matériau de TYPE 6, une performance minimale de classe 2 est nécessaire pour au moins un des produits chimiques du tableau ci-dessus.

PERFORMANCES	RESULTAT
XA9001 / 9585	Conforme
Test cabine type 6	Conforme
Résistance à la perforation	Classe 3/6
Variation dimensionnelle après 5 lavages	< 3%
Résistance à l'abrasion	Classe 4/6
Résistance à la traction	Classe 3/6
Résistance à la couture	Classe 5/6
BI69025 / 8496	Conforme
PERFORMANCES	RESULTAT
Test cabine type 6	Conforme
Résistance à la perforation	Classe 3/6
Variation dimensionnelle après 5 lavages	< 3%
Résistance à l'abrasion	Classe 5/6
Résistance à la traction	Classe 2/6
Résistance à la couture	Classe 5/6
Résistance à la couture	Classe 4/6

IEC 61482-2:2009
Classe 1

IEC 61482-2 Travaux sous tension – Vêtements de protection contre les dangers thermiques d'un arc électrique – Partie 2: Exigences
 - Il est fortement recommandé de prendre en compte la réglementation et les prescriptions nationales qui s'appliquent à ce vêtement de protection sera utilisé. Il faut prendre garde aux conditions environnementales et aux dangers présents sur le site de travail.
 - Les vêtements doivent être entièrement fermés pour satisfaire aux exigences revendiquées, et d'autres équipements de protection appropriés doivent être utilisés, comme un casque avec écran facial de protection, des gants de protection, des chaussures de protection... et éventuellement d'une capote et de sur-bottes. Pour ces derniers articles, prendre contact avec une assistante commerciale pour toutes questions.
 - Ne pas utiliser d'articles habillément comme les chemises et les sous-vêtements en polyamide, polyester, fibres acryliques... qui risquent de fondre lors de l'exposition à l'arc.
 - Le vêtement doit être sec. Si une partie de l'ensemble est mouillé, il faut changer cet élément.
 - Des écarts par rapport aux paramètres de la présente norme peuvent entraîner des conditions plus sévères.
 - Ce vêtement ne protège pas des dangers d'électrisation, du bruit, des émissions UV, des projections sous pression, de l'huile chaude, des conséquences d'un choc physique ou des influences toxiques lors d'un arc électrique.

EN 14404 :2004 +A1 :2010 : Protection des genoux pour le travail à genoux
 Le pantalon comporte des poches genouillères, ou l'on peut glisser les genouillères SE100.
NIVEAU 1 = Les protections des genoux sont censés être adaptés à des sols plats, et une résistance à la pénétration sous une force d'au moins (100+/-5) N est exigée.
PANTGNX-EPI-MR87 est conforme à la norme EN ISO 13688 :2013 et a passé avec succès le test au porter de la norme EN14404+A1 : 2010, réalisé dans les conditions suivantes : le sujet doit marcher pendant 15x1 min et durant ce laps de temps, s'agenouiller et se relever dix fois. Le sujet doit également se traîner sur les genoux pendant 10x1min, sur une surface lisse en béton, à la distance minimale de l'essai environ. Il doit rester agenouillé, une fois, pendant 5x10 5min.

Conditions d'utilisation :

- Il convient d'inspecter les articles d'habillement avant chaque utilisation.
- Il convient de ne pas utiliser les vêtements de protection contaminés ou endommagés (trous, fermeture qui ne fonctionnent pas...)
- Pour une satisfaction maximale, le vêtement humide ne peut pas être plié.
- Des vêtements fortement sales ou abîmés, doivent être remplacés car cela peut diminuer la propriété des protections.
- Pour une protection optimale, les vêtements doivent être portés en derrière couche de protection et ne doivent en aucun cas être dissociés.
- Les vêtements doivent être emballés fermés pour satisfaire aux exigences revendiquées, et d'autres équipements de protection appropriés doivent être utilisés (gants, chaussures, casque facial, ...)
- Les vêtements déchirés ne peuvent pas être réparés, ils doivent être mis hors d'usage. Les seules réparations possibles doivent être de petite taille, réalisées par un professionnel, et avec des matériaux identiques.
- Le vêtement ne contient pas de substances à des taux tels qu'elles sont connues ou suspectées pour avoir des effets néfastes sur l'hygiène ou la santé de l'utilisateur dans les conditions prévisibles d'utilisation
- En cas de projections accidentelles de métal en fusion, le vêtement doit être immédiatement retiré ; le vêtement sera ensuite nettoyé ou mis hors service.

NOTICE D'UTILISATION EPI

Date de MAJ : 04/08/14

BE111AB

Stockage : ce vêtement doit être stocké dans son emballage d'origine, dans un endroit sec et aéré, à l'abri de la lumière et des intempéries. Il est de préférence gardé dans un environnement noir, afin d'éviter les changements de couleur. Les réclamations concernant des changements de couleur ne seront pas acceptées si les conditions mentionnées dans cette notice ne sont pas respectées.
Recyclage : ce vêtement ne doit pas être jeté sur la voie publique. Tout vêtement EPI nommé en fin de vie doit suivre une filière de recyclage textile.

Ce vêtement répond aux normes européennes désignées ci-dessus, l'examen CE de type a été réalisé par l'organisme notifié CENTEXBEL N°0493 et le contrôle 110 par l'organisme notifié AFNOR Certification N°0333.